



Creation d'une sarl a partir d'une eurl

Par **hirondelle**, le **09/12/2010** à **14:18**

Bonjour,

MA FILLE POSSEDE UN INSTITUT DE BEAUTE (LE FONd DE COMMERCE) Q'ELLE EXPLOITE SEULE, AYANT SUBIT PLUSIEURS OPERATION ELLE A DU FERMER A PLUSIEURS REPRISES , ELLE VOUDRAIt REPENDRE SON ACTIVITE , AVEC UNE EMPLOYEE ! MA FILLE BENEFICIANT ACTUELLEMENT D'UN DOSSIER COTOREP SON COMPTABLE LUI PROPOSE DE MONTER UNE SARL
IL PROPOSE DE NOUS METTRE COMME ACTIONNAIRES MA FEMME ET MOI
NOUS SOMMES PROPRIETAIRES DE DEUX BIENS NOTRE MAISON PRINCIPALE ET UN APPARTEMENT SI LA SOCIETE PERICLITAIT QUEL RISQUE FINANCIER ENCOURT-ON?
MERCI De NOUS RENSEIGNER MA FEMME 75 ANs ET MOI 78 ANS
SALUTATIONS
PIERRE ET CLAUDE RICO